LA JOURNÉE DES PATRONAGES

Très intéressante séance, hier, dans l'après-midi. Elle a montré l'activité, l'ingéniosité, le dévouement déployés par les directeurs de nos patronages, et aussi dans quel sens il conviendrait de les voir orienter leurs efforts.

M. l'abbé Bombardier donne d'abord lecture d'une série de rapports sur les œuvres organisées par la Commission diocésaine. De ces rapports et des échanges de vue qu'ils provoquent nous retenons les vœux et les suggestifs détails suivants : on souhaite que les directeurs d'œuvres à la suite des réunions de quartier dont la multiplication a été décidée dans la matinée, veuillent bien adresser des communications fréquentes et circonstanciées à la *Correspondance diocésaine*. On demande de ne représenter qu'avec prudence dans les séances de patronage des drames d'allure exclusivement sociale et de jouer plutôt des pièces à tendance religieuse.

Nous apprenons aussi que le service diocésain des projections met à la disposition des œuvres plus de 10.000 vues apologétiques, historiques, scientifiques et qu'il a été créé récemment un service de prédications auquel 25 prêtres donnent leur concours. Un service de conférenciers le doublera bientôt.

M. l'abbé [illegible] entretient ensuite l'assemblée de la question des colonies de vacances. Il cite l'exemple de celle de Montsoult où l'an dernier 344 enfants sont venus reprendre des forces et ont fait par leur discipline, leur gaieté aimable, l'admiration de la population du pays. En 1906, 30 patronages de Paris et 21 de la banlieue ont envoyé un certain nombre de leurs protégés aux colonies. Il conviendrait d'en envoyer davantage encore et pour cela d'accroître les ressources matérielles dont dispose l'œuvre. Aussi ne saurait-on trop féliciter les élèves du collège Stanislas qui ont pris l'initiative d'une souscription, afin d'envoyer leurs jeunes frères déshérités jouir durant quelques semaines des plaisirs et des bienfaits d'un séjour à la campagne comme les enfants des riches. Monseigneur Amette les a publiquement félicités.

Puis il est donné lecture d'un rapport de M. [illegible], président du Syndicat des employés du commerce et de l'industrie, sur l'action syndicale du patronage. M. Zirnheld montre la nécessité de doubler l'œuvre de persévérance proprement dite d'une œuvre s'intéressant aux besoins matériels et professionnels des jeunes gens à l'heure où ils entrent dans la carrière et où ils sont sollicités par tant de groupements divers. L'assemblée approuve unanimement le vœu suivant : « Que les directeurs de patronages favorisent le développement de l'idée syndicale notamment par la création de sections reliées aux Syndicats catholiques existants. »

Enfin, M. l'abbé Rudynski traite la question si intéressante des ateliers d'apprentissage : si nous ne nous en inquiétons immédiatement, en effet, nous verrons s'échapper de nos mains après l'enseignement intellectuel, l'enseignement professionnel. Avec quelques 100 francs, le rapporteur a commencé dans une cave, le soir, la formation manuelle d'enfants de 11 à 14 ans ; aujourd'hui des industriels du quartier qui s'y sont intéressés font construire un vaste atelier, et le travail des jeunes apprentis permet déjà de leur donner de temps à autre une petite gratification. On émet le vœu que dans tous les patronages on tente le soir un essai d'atelier d'apprentissage.

Mgr Amette, avant de lever la séance, remercie tous ceux, prêtres et laïques, qui collaborent dans les patronages à l'œuvre d'éducation des enfants du peuple. Il les encourage à poursuivre leur œuvre malgré la difficulté de la tâche et les bénit.

M. B.

ÉCHOS RELIGIEUX

Diocèse de Meaux

M. le chanoine Laveille, le biographe si apprécié de *Jean-Marie de la Mennais* et du *Bienheureux Grignon de Montfort*, vient d'être nommé vicaire général de Meaux.

Mgr de Briey n'a pas voulu seulement honorer l'écrivain de talent qui, naguère, couronnait l'Académie française. Il a voulu surtout mettre à profit l'expérience d'un prêtre qui a fait ses preuves depuis de longues années, comme éducateur du clergé.

AUTOUR DE LA SÉPARATION

— M. Gesiin, curé de [illegible] (Ille-et-Vilaine), et son vicaire ont été expulsés du presbytère, malgré les protestations de la population. Le maire a présidé lui-même l'opération.

— Le presbytère de Baule (Loiret) a été bâti en 1827, par et pour les curés successifs du lieu : ceux-ci n'en avaient jamais été dépossédés, pas même sous la Révolution.

Le curé actuel n'en a pas moins été dépouillé, les anticléricaux de l'endroit ayant offert un prix de location supérieur au sien ; il en est sorti le 24 juin dernier, escorté et aidé dans son déménagement par les braves vignerons de Baule.

— La commune du Noyer (Savoie) a intenté une poursuite en référé contre le curé au sujet de la question du presbytère. Le tribunal ordonne que le curé soit expulsé dans trois jours.

— L'ancien presbytère de Breloux (Deux-Sèvres), a été mis en vente et adjugé moyennant 3 000 francs à un commerçant de Breloux.

JEUNESSE CATHOLIQUE

Le groupe de l'A. C. J. F. d'Allouagne (Pas-de-Calais), convoque pour le 30 juin, en Congrès régional, les groupes des cantons voisins. M. Henri Delpouve, conseiller de Saint-Venant, Béthune, présidera ce Congrès où se feront entendre MM. Delpouve, Lenoir et M. l'abbé Boldron.

ACTION LIBÉRALE POPULAIRE

[illegible] (Var). — Hier, dans la grande salle [illegible], a été donnée, sous la présidence de M. [illegible], maire, une conférence publique et contradictoire sur la situation politique et la crise économique du Midi. L'orateur, M. Gairal de Sérézin, a donné des solutions pratiques que l'auditoire a soulignées de vifs applaudissements. Un Comité se constitue.

ÇA & LÀ

Morts d'hier

A Ille-sur-la-Tet (Pyrénées-Orientales), M. Berrell, ingénieur en chef des travaux publics de l'Indo-Chine. — M. Edouard Lefebvre, le notaire parisien bien connu, à l'âge de 56 ans. — M. Dubochet, ancien rédacteur au Journal des Débats. — M. Régnier, 70 ans, maire de Vigy (Alsace-Lorraine), conseiller général et député au Landesausschuss.

Le repos du dimanche

L' « Univers » annonce que désormais il ne paraîtra pas le dimanche, et, parmi les raisons de cette décision, veut bien signaler l'exemple de la « Croix ».

Nous félicitons notre confrère de sa résolution et souhaitons qu'elle trouve d'autres imitateurs.

Réunion salle Wagram pour la remise d'une médaille d'or au général Mercier

Samedi prochain, 29 juin, aura lieu, à la salle Wagram, sous la présidence de M. Henri Vaugeois, une grande réunion, pour la remise au général Mercier de la médaille d'or offerte par de nombreux souscripteurs, sur l'appel de l' « Action française ».

Les orateurs annoncés sont : MM. Henri Rochefort, Maurice Barrès, le commandant Guignet, Léon Daudet, Léon de Montesquiou et Bernard de Vesins.

Pour les soldats morts

On écrit de Montbéliard :

Le 21e bataillon de chasseurs, étant le Sidi-Brahim, a inauguré l'emplacement cédé au cimetière à l'autorité militaire par le Conseil municipal pour y inhumer les soldats de la garnison.

On y remarquait toutes les autorités et le 21e chasseurs. Le commandant, M. Genêré, a prononcé un discours qui a profondément ému les assistants.

Mouvement administratif

Sont nommés sous-préfets : de Montélimar, M. Jouffroy, sous-préfet de Saint-Flour ; de Saint-Flour, M. Montreuil, sous-préfet de Neufchâteau ; de Neufchâteau, M. Brunet, précédemment nommé à Orthez.

M. Lacombe, précédemment nommé sous-préfet de Limoux, est maintenu à Orthez, et M. Bouffard, précédemment nommé secrétaire général de Loir-et-Cher, est maintenu à la sous-préfecture de Limoux.

M. Lalmand, chef de cabinet de préfet, est nommé secrétaire général de Loir-et-Cher.

ÉCHOS DE PARTOUT

Le prince Albert de Belgique, héritier présomptif, vient d'être nommé lieutenant général. Il est âgé de 32 ans et a passé par tous les grades d'officiers.

A Madagascar, un arrêté en date du 14 mai 1907 limite le nombre des débits de boissons. Les dernières statistiques publiées par l'administration des douanes, a fait ressortir l'accroissement considérable pris par la vente des alcools.

Sont nommés directeurs des succursales de la Banque de France : à Nice, M. Brossard, directeur à Annecy ; à Annecy, M. Buffet, du Havre, directeur à Gap ; à Gap, M. Cécillon, contrôleur à Lyon.

Le paquebot « Tourane », courrier du Japon et de Chine, est arrivé hier après-midi à Marseille avec 110 passagers parmi lesquels des officiers et des fonctionnaires.

Bonne nouvelle pour les collectionneurs : l'émission des nouveaux timbres suisses aura lieu en décembre.

M. Viviani, ministre du Travail, n'ira pas à Méru (Oise) inaugurer l'exposition d'art industriel. Les troubles du Midi en sont la cause. On inaugurera plus tard.

Le Congrès international d'architecture navale s'est terminé ce matin à Bordeaux.

LA CATASTROPHE DE L' « IÉNA »

La Commission d'enquête de la Chambre sur la catastrophe de l'*Iéna* a adopté hier, à l'unanimité moins deux voix et trois abstentions, les conclusions suivantes :

1° La Commission n'a pas trouvé dans son enquête la preuve que la poudre B fût la cause initiale de la catastrophe de l'*Iéna* ;

2° La Commission, sans classer les diverses causes qui ont pu occasionner la catastrophe, est unanime à demander : a) que la poudre noire soit définitivement supprimée de l'approvisionnement de nos bateaux ; b) que la fabrication des poudres B soit améliorée pour obtenir une plus grande stabilité et une plus grande régularité de tir.

On voit que les conclusions de la Commission de la Chambre sont en contradiction avec celles de la Commission sénatoriale.

Causerie scientifique

HAUTEUR DES ÉTOILES FILANTES

M. Denning a donné, dans les *Astronomische Nachrichten*, les hauteurs, longueurs de parcours et vitesses des dix plus grands météores observés en Angleterre au cours de 1906.

Les étoiles filantes sont, comme on sait, des corpuscules solides qui, gravitant autour du Soleil et suivant la plupart du temps en grand nombre une même trajectoire, sont rencontrés par la Terre dans son mouvement annuel de révolution ; ils frôlent notre globe ou même ils tombent vers sa surface, mais, fort heureusement pour nous, ils y arrivent rarement entiers, parce que le frottement de l'air les porte à l'incandescence et les volatilise avant qu'ils aient atteint le sol. C'est leur incandescence qui les rend visibles dans le ciel sous forme de points lumineux animés d'un mouvement plus ou moins rapide. A certaines périodes de l'année, la Terre traverse des essaims relativement denses d'étoiles filantes ; elle subit un véritable bombardement. Alors ces météores tombent vers la Terre en suivant des trajectoires sensiblement parallèles ; c'est par un simple effet de perspective que les étoiles filantes semblent rayonner dans toutes les directions en divergeant à partir d'un point déterminé du ciel que l'on appelle radiant.

Pour les dix météores spécialement observés en 1906, les hauteurs au début de la visibilité varient de 88 à 143 kilomètres ; les hauteurs au moment de la disparition sont comprises entre 65 et 90 kilomètres. Le plus long parcours mesuré a été de 116 kilomètres et le plus court de 39. Les vitesses des météores étaient de 36 à 50 kilomètres par seconde ; cette dernière vitesse appartient à une Perséide observée le 6 août 1906.

En 1904, MM. Fournier et Chaudot ayant observé aussi les Perséides pendant six nuits, du 9 au 16 août obtinrent diverses mesures de trajectoires qu'on peut rapprocher de celles de M. Denning. Les postes d'observation simultanée étaient distants de 10 kilomètres... Pour quatre étoiles filantes, les hauteurs d'apparition furent en moyenne de 109 kilomètres ; les hauteurs de disparition, de 69 kilomètres ; la longueur des trajectoires fut en moyenne de 145 kilomètres.

PURIFICATION DE L'EAU PAR LE SULFATE DE CUIVRE

Il est bien convenu que l'eau est le véhicule de tous les microbes pathogènes ; aussi, avec une logique admirable, les gens soucieux de leur santé ne boivent plus que de l'eau, au grand désespoir des viticulteurs.

On ne saurait réagir contre la mode ; c'est une maladie qui a ses phases et qui ne se traite que par le temps. On reviendra aux bonnes bouteilles de nos ancêtres, surtout quand les fraudeurs auront abandonné leur coupable industrie. Mais en attendant, puisqu'il faut boire de l'eau, pour être correct, encore faut-il tâcher de la boire à peu près pure.

Un moyen des plus simples de l'obtenir est l'emploi indiqué par Rideal-Walker d'une quantité infinitésimale de cuivre.

Or, voici le mode opératoire d'après les recherches les plus récentes.

Des expériences poursuivies au laboratoire bactériologique de Natal par M. Watkins-Pitchford, en vue de reconnaître les proportions à employer pour obtenir le meilleur résultat à tous les points de vue, ont démontré qu'il fallait employer une partie de sulfate de cuivre pour 75 000 parties d'eau, un kilogramme pour 75 mètres cubes. Avis aux intéressés.

Quelques personnes redoutent encore l'empoisonnement par le cuivre. Outre que dans ces proportions il constitue une quantité négligeable, nous leur rappellerons que des savants autorisés, le Dr Galippe, et, avant lui, feu Manmené, ont affirmé que le cuivre n'est nullement toxique. Le chimiste Manmené regardait l'oxyde de cuivre comme un simple condiment, et il ne fallait pas le pousser beaucoup pour lui faire dire qu'il était des plus favorables à toutes les fonctions de l'organisme.

UN BIENFAIT DE LA PASSION ENTOMOLOGISTE

On vient d'élever un monument au célèbre naturaliste français, l'abbé Pierre-André Latreille, « le prince de l'entomologie », à Brive, sa ville natale !

Nous signalerons un fait bien curieux et fort ignoré de la vie du savant.

Pierre Latreille fit son éducation à Brives et à Paris, entra dans les Ordres en 1781 et fut ordonné prêtre huit ans après. Mais la Révolution ne manqua pas d'entraver la carrière d'un homme aussi distingué ; ayant refusé d'entrer dans la bande des prêtres assermentés, il fut, comme beaucoup d'autres, arrêté, jeté en prison et condamné à la déportation à Cayenne.

Il sortit de ces cruelles aventures par suite d'un fait qui tient du roman. Dans la cellule de sa prison, qu'il partageait avec un autre détenu malade, l'abbé Latreille, déjà entomologiste de talent, trouva sur la muraille un scarabée, qu'il reconnut aussitôt pour une espèce non signalée et inconnue dans la science. Un médecin qui donnait ses soins au malade ayant vu l'insecte qui préoccupait l'abbé Latreille lui demanda de le lui confier pour le montrer à un de ses amis, un savant, M. Bory de Saint-Vincent, incapable d'identifier l'animal, et Latreille, en apprenant cette réponse, répondit qu'il avait affaire à un confrère en entomologie et il pria le médecin de lui transmettre ce message : « Vous lui direz que je suis l'abbé Latreille qui va aller mourir à la Guyane avant d'avoir publié son *Examen des genres des Fabricius*. » Des démarches furent faites aussitôt pour délivrer le prisonnier qui, plus heureux que Lavoisier, fut rendu à la liberté au moment même où appareillait le navire qui devait le déporter sur la terre d'exil. Ajoutons que le navire se perdit corps et biens à peine sorti du port.

Nous ne parlerons pas ici de l'œuvre considérable de Latreille ; ses ouvrages sont connus de tous les naturalistes ; nous ne citerons que celui où il a élevé un monument de sa reconnaissance pour l'insecte qui l'avait sauvé. Dans un livre classique sur les insectes et les crustacés, il décrit l'animal qui a été le moyen de son salut, et auquel il donne le nom de *Necrobia ruficollis* ; il y rapporte dans quelles circonstances il l'a trouvé. Dans son ouvrage *Genera crustaceorum et insectorum*, il l'appelle *Insectum mihi carissimum*. Dans le musée de Brive, on a gravé sur le socle du buste du célèbre entomologiste l'image de l'insecte, et on y a ajouté cette inscription : *Necrobia ruficollis Latreillii, Salus, anno MDCCXCIII.*

L'ÉTHER

L'éther, au milieu duquel notre globe voyage, est défini dans les traités comme un milieu impondérable et élastique répandu dans l'espace et dans l'intérieur des corps et dont les ondulations transmettraient les phénomènes de la lumière, de la chaleur, de l'électricité.

Nous ne nous lancerons pas ici dans les théories émises par les plus savants sur la constitution de l'éther : c'est un dédale où il est trop facile de s'égarer ; nous ne signalerons qu'une dernière controverse qui met en évidence l'incertitude irrémédiable des conclusions auxquelles arrivent les savants les plus distingués, lorsque, au lieu de se borner à étudier la manière dont les phénomènes se produisent, ils cherchent à pénétrer la nature intime des choses et à s'initier pour ainsi dire aux secrets du Créateur.

Il s'agit d'une discussion qui s'est élevée à l'une des dernières séances de la Société astronomique entre le secrétaire, M. Fouché, et M. Guillaume, sous-directeur du bureau international des poids et mesures, sur la densité qu'il faut attribuer à l'éther. L'un croit que la densité du milieu planétaire qui nous transmet la lumière est si faible, que le poids d'un kilomètre cube de cette substance ne dépasse pas quelques milligrammes ! D'autres, au contraire, invoquant l'autorité de lord Kelvin, soutiennent que sa densité est un milliard de fois supérieure à celle du platine, dont un seul mètre cube pèse au moins 19 000 kilogrammes !

Nous laissons à nos lecteurs le soin de choisir entre ces deux hypothèses.

Nous nous contenterions de faire remarquer, si l'on adopte la seconde, que nos corps étant fort loin d'atteindre une pareille densité, nous constituons des vides dans l'espace, quelque chose comme les yeux dans le fromage de Gruyère !

COSMOS.

CONGRÈS DE PRESSE CATHOLIQUE

Un Congrès de la presse catholique vient de se tenir à Varsovie ; la plupart des membres présents étaient des prêtres venus des différentes localités du royaume de Pologne ; à signaler aussi la présence du directeur du journal polonais publié à Chicago.

Le Congrès a envoyé un télégramme au cardinal Merry del Val pour demander la bénédiction du Saint-Père. Le cardinal a répondu que Sa Sainteté fait des vœux pour le succès du Congrès et le bénit de tout cœur.

GLYCO-PHÉNIQUE du Dr DÉCLAT
Antiseptique, Soins du Corps, Toilette, Hygiène

FAITS DIVERS DE PARTOUT

FRANCE

— A Monthermé (Ardennes), le nommé D... frappa d'un coup de couteau sa femme qui s'était séparée de lui et s'est jeté dans la Meuse d'où on l'a retiré vivant. La femme est grièvement blessée.

— A Haraucourt (Ardennes) à l'usine Alexandre, André Lefèvre reçut à la tête les éclats d'une poulie. Son état est très grave.

— On mande de [illegible] que Jean [illegible], ouvrier dans une usine de vermicellerie, a été entraîné sous la roue qui actionne la pâte et a été écrasé par la meule. La mort a été instantanée.

— On vient d'écrouer à la prison de Senlis Louis Larive, évadé de la Guyane, ses camarades Camoin, Albert Leroux, Emile Leroy et la fille Fédor, coupables de vols dans plusieurs maisons de Senlis pendant la fête patronale.

— Un soldat inconnu a cambriolé la tente du lieutenant-colonel du 104e d'infanterie qui tient garnison à Paris et qui est actuellement au camp de Châlons.

— Un incendie a détruit un bâtiment des mines Lanon à Firminy (Loire), contenant de nombreux fûts de benzine.

Un ouvrier, Devilliers, ayant pénétré avec sa lampe ordinaire, des tonneaux de benzine firent explosion. En une minute, le dépôt, le magasin de lampisterie étaient en feu.

Malgré la rapidité des secours, tout fut anéanti.

Les sauveteurs se bornèrent à sauver la machine du ventilateur de la mine.

Dans le bâtiment voisin il y a des pertes très importantes.

L'exploiteur, M. Reymond, actuellement à Paris, a été prévenu par télégramme.

MORTEL ACCIDENT DE BICYCLETTE

Un soldat du 25e d'artillerie, le canonnier Terrillon, rentrant la nuit au camp de Châlons, à bicyclette, s'est rencontré avec un autre soldat, également à bicyclette. Tous deux ont roulé à terre.

Terrillon a été tué sur le coup.

Le second cycliste est sérieusement contusionné.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

Paris, 27 juin 1907.

Cote du Syndicat des féculiers du mercredi 26 juin : type officiel (100 kilos) 34.50, qualité supérieure (100 kilos) 35.50.

Epinal (Vosges).

Fécule première des Vosges, cote de la Chambre syndicale disponible (100 kilos) premières des Vosges 34, gare des féculeries.

Compiègne (Oise).

Fécule première type de la Chambre syndicale : disponible (100 kilos) première 34.50, supérieure 35.50.

Paris 27 juin 1902.

Suifs. — Côte officielle du mercredi 26 juin : suifs de place, Paris en paine 43° 1, 100 kilos, hors barrière 82.50 ; suifs de province entière, 43° 1, 100 kilos gare Paris 83 ; suifs en branches, 100 kilos 58.10.

Londres, 26 juin 1907.

Enchères des suifs du mercredi 26 juin : fûts offerts 1 000, fûts vendus 688, tendance faible, mouvement baisse 6 deniers.

MARCHÉS DIVERS

Vieux papiers. — On cote à Paris : 27 juin 1907.

Rognures blanches n° 1 26, dito n° 2 17, dito couleurs fines 10, pâte blanche n° 2 12, papiers écrits 10-12, imprimé à plat 6-7, journaux à plat 7.50, bulle jaune n° 1 9-9.50, dito à plat 11, bleu n° 1 10.50-12.50, goudron n° 1 7.25, couleurs mêlées 4, bleuté n° 1 10.50, paille n° 1 5.50, le tout aux 100 kilos.

Huiles d'olive. — Nice : On cote Nice et département de 115 à 130, Rivière de 120 à 135 à l'entrepôt de douane. 1re pression Sfax et Mahdia de 110 à 136, dito Sousse, Monastir et Tunis de 108 à 112, 2e pression Sousse, Sfax et Mahdia de 103 à 106.

Miels — Cires. — Miels : Les affaires sont nulles, mais les cours restent stationnaires en attendant les miels nouveaux. On cote miel surfin 100 fr., blanc du pays 90, miel de Bretagne 80-85 chez le producteur.

Cires. — Cours fermes de 340 à 350 fr. selon qualité.

Au Havre, on pourrait traiter pour affaire ronde le miel de 47 à 49 entrepôt de douane. La cire est sans changement avec quelques affaires de 355 à 360 les 100 kilos acquittés. A Marseille, les prix sont soutenus en cire. On cote : Madagascar 330-332, Maroc 344-348, Abyssinie 332 fr.

Noix — Cerneaux. — Lyon : Le courant d'affaires est toujours peu important. L'huilerie écoulant toujours sa production assez lentement, montre peu de dispositions aux achats et sa réserve s'accentue d'autant plus que les cours des cerneaux vont toujours en fléchissant. C'est ainsi que le Périgord fait des offres suivies dans les prix de 90 à 95 fr. les 100 kilos gare départ. Les provenances du Levant sont également très offertes et leur qualité très irrégulière ; c'est ce qui explique l'écart qui existe dans les cours qui varient de 70 à 80 fr. les 100 kilos Marseille.

Souillac (Lot) : Les noyers ont toujours une belle apparence et les jeunes noix se développent de façon normale, mais le temps variable de chaleur et de froid que nous avons, les brumes légères qui tombent, suivies de coups de soleil, nuisent aux jeunes noix. Quelques-unes commencent à tomber, mais encore le mal serait insignifiant si le temps devenait favorable.

HALLES CENTRALES DE PARIS

Poissons. — Vente au kilo : bars 1.75-4, congres 0.60-0.80, crevettes 1-1.75, homards 1.25-3.50, langoustes 2-3.75, limandes 0.40-0.90, mulets 1.20-4, soles 2-5, saumons français 3-4.50, turbots 1-4.

Vente à la baisse : morue salée 0.40-1.75, merlans 1-4.50, sardines fraîches 1.25-3.

Vente à la pièce : raies douces 4-8.

Vente au cent : Maquereaux de l'Ouest 25-35, de Dieppe 5-8, sardines salées 2-4.

MARCHÉ DE LA VILLETTE

Jeudi 27 juin

Espèces	Quantités amenées	Quantités vendues		Prix du kilog. par qualité, viande nette 1re	2e	3e	Poids vif 1re	2e	3e
Bœufs...	1 250	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Vaches...	657	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Taureaux	185	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Veaux...	2 000	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Moutons	14 000	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Porcs...	4 000	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Peaux de moutons rases : 2-2.25.
— demi-laine : 2.50-4.50.

Physionomie des ventes

Bœufs, vaches, taureaux. — Vente [illegible] grâce à la modération de l'offre et cours [illegible] tenus. On cote au demi-kilo viande nette : [illegible] limousins 0.80-0.85, bœufs de l'Ouest 0.73-0.80, [illegible] 0.66-0.80, limousins de la Haute-Vienne 0.84-0.87, bourbonnais et bœufs du Cher 0.80-0.86, au détail 0.82-0.85, en bandes culottes 0.72-0.85, choisies et génisses 0.73-0.80, taureaux ou bœufs gras 0.70-0.78, charrons du Cher 0.75-0.78, génisses limousines 0.85-0.89.

Veaux. — Vente moyenne par suite de la parité de l'offre et de la demande. Cours faiblement maintenus. On cote au demi-kilo viande nette : veaux de choix au détail 1.05-1.10, en bandes 1-1.05, manceaux anglaisés de choix 1.

Moutons. — Vente facile, grâce à la modération de l'offre. Cours fermement maintenus. On cote au demi-kilo viande nette : gros métis du Nord 1-1.05, gascons du Lot 1.05-1.10, de l'Aveyron 1-1.50, africains 0.95-1, provenances du Loiret, agneaux 1.15-1.20, berrichons 1.13-1.15, métis 1.01-1.10, moutons des Charentes 1.05, brebis de Rodez 0.95-1.05, moutons de Cavaillon 1.05-1.07, de Gap 1-1.05, agneaux anglaisés 1.15-1.18, berrichons 1.15, métis moyens 1.10-1.12.

Porcs. — Vente moyenne par suite de la parité de l'offre et de la demande. Cours assez bien maintenus. On cote au demi-kilo poids vif : bourbonnais et berrichons 0.64-0.66, limousins 0.66, porcs gras 0.63-0.65, porcs de nourrisseurs 0.65, porcs des Deux-Sèvres, de la Vendée et du Maine-et-Loire 0.65-0.68, de la Sarthe 0.64-0.66, de la Loire-Inférieure 0.65-0.66, de la Manche 0.64-0.67, de l'Allier 0.63-0.65, des Charentes 0.64-0.66, de l'Indre et du Cher 0.64-0.66, de la Creuse 0.62-0.65, du Puy-de-Dôme 0.62-0.65, de l'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher 0.62-0.65, bretons d'Ille-et-Vilaine 0.62-0.65, coches 0.50-0.58, porcs de lait 20-23 fr. la pièce, hollandais 0.63-0.65.

MARCHÉ AUX CHEVAUX

Paris, mercredi 26 juin.

Têtes amenées. — Chevaux 486, ânes [illegible].

Nature	En âge	Hors d'âge
Gros trait	500 à 1 200	150 à 125
Trait léger	480 à 1 000	125 à 275
Selle et cabriolet	[illegible]	[illegible]
De boucherie	[illegible]	[illegible]
Anes	[illegible]	[illegible]
Mulets	[illegible]	[illegible]
Voitures	**Neuves**	**Occasion**
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Il a été fait 47 essais.

7 chevaux et 8 voitures ont été vendus aux enchères publiques. Les chevaux ont été vendus de 30 à 325 fr. et les voitures de 50 à 180 fr.

Il a été vendu, par les soins de la Direction des domaines de la Seine, aux enchères publiques, [illegible] chevaux de réforme, savoir : [illegible] chevaux provenant de l'artillerie qui ont été vendus de 180 à 410 francs, et [illegible] chevaux de la gendarmerie qui ont été vendus de [illegible] à [illegible] fr.

Tout contribuait à donner de l'animation à notre marché : une offre abondante, un choix complet de marchandises, des acheteurs nombreux et une température favorable.

Les affaires s'y sont traitées avec facilité et régularité, et les prix y ont été fermement tenus avec une demande assez active.

BOURSE DE COMMERCE DE PARIS

Paris, le 26 juin 1907.

CÉRÉALES

	Avoines Ouv.	Clôt.	Seigles Ouv.	Clôt.	Blés Ouv.	Clôt.	Farines Ouv.	Clôt.
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Farines de consommation : 14.37.50, 1re marque [illegible].

HUILES, ALCOOLS ET SUCRES

	Huiles de lin Ouv.	Clôt.	Huiles de colza Ouv.	Clôt.	Alcools Ouv.	Clôt.	Sucres Ouv.	Clôt.
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

MARCHÉ DU HAVRE

Ouverture 27 juin [illegible]

Époques	Cotons	Cafés	Laines	[illegible]	[illegible]
Juin 1907...	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Juillet 1907...	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Août 1907...	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sept. 1907...	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Octobre 1907...	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Nov. 1907...	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Déc. 1907...	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Janvier 1908...	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Février 1908...	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Mars 1908...	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Avril 1908...	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Mai 1908...	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Tendance...	achet.	calme	calme	calme	calme
Ventes		4 000			

Mouvement de midi. — Cotons : hausse [illegible]. — Cafés : sans changement, [illegible], ventes 3 000 sacs. — Laines : sans changement, calme.

Toutes les personnes qui partent à la campagne ou en voyage emportent le Memento Larousse, l'ouvrage le plus indispensable à avoir toujours avec soi.

(Voir aux annonces.)

BOURSE DE PARIS

Clôt. du 27 juin

Fonds d'État franç. / Emprunts de villes / Emprunts des colon. / Valeurs françaises	Précédente clôture	Clôture du jour	Valeurs franç.	Précédente clôture	Clôture du jour	Valeurs franç. et étrangères	Précédente clôture	Clôture du jour	Valeurs étrang.	Précédente clôture	Clôture du jour	Valeurs étrang.	Précédente clôture	Clôture du jour	Valeurs franç. (Actions)	Précédente clôture	Clôture du jour	Valeurs franç. (Obligations)	Précédente clôture	Clôture du jour	Valeurs en banq.	Précédente clôture	Clôture du jour
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

CHANGE SUR PARIS

Londres	[illegible]	[illegible]
Vienne	[illegible]	[illegible]
Berlin	[illegible]	[illegible]
Madrid	[illegible]	[illegible]
Barcelone	[illegible]	[illegible]
Saint-Pétersbourg	[illegible]	[illegible]
Constantinople	[illegible]	[illegible]
Rome	[illegible]	[illegible]
Genève	[illegible]	[illegible]
Milan	[illegible]	[illegible]
Bruxelles	[illegible]	[illegible]
Amsterdam	[illegible]	[illegible]
Lisbonne	[illegible]	[illegible]
New-York	[illegible]	[illegible]